

Cinéastes à bas prix

Dur dur, de faire du documentaire en Belgique francophone. Une étude met en chiffres cette misère.

PAR LOUIS DANVERS

Ils et elles ne font pas du cinéma pour l'argent. Ils n'auraient, sinon, pas choisi la voie du documentaire. Ni celle d'une démarche questionnant le réel avec toute l'attention critique qu'il justifie. Aujourd'hui peut-être plus que jamais. Pour autant, ils n'ont pas mérité la précarité dans laquelle une grande majorité d'entre elles et d'entre eux vivent ou plutôt survivent aujourd'hui. La rétribution moyenne pour la réalisation d'un film s'élevant (on ose à peine le terme...) à un royal 400 euros par mois, 300 en tenant compte des retenues et pour comparer avec ce que peut gagner un employé ! Un chiffre calculé par l'étude que la Scam, société de gestion des droits d'auteur, vient de consacrer à la situation de nos documentaristes. Et ce sous le titre ironique *Un métier de nantis ?*(1).

L'état des lieux, alimenté par les ré-

ponses à un questionnaire et à des entretiens personnalisés avec les auteurs, révèle un malaise essentiel, intimement lié à des conditions de survie qui font dire à une réalisatrice : « Si la culture tient en Belgique, c'est parce qu'il y a l'Onem... » Le chômage est en effet le lot de beaucoup, un « vrai » métier à côté du documentaire s'imposant à plus d'un, tant il semble impossible aujourd'hui de subsister matériellement en faisant ce travail pourtant exaltant, nécessaire. En cause, des difficultés de financement permanentes, aggravées par les inquiétudes liées au renouvellement du contrat de gestion de la RTBF, diffuseur numéro un dont on se souvient qu'il sut soutenir grandement, en son temps, une création documentaire diffusée dans de bons et abondants créneaux.

Déficit démocratique

Pourtant le documentaire belge francophone continue à truster les prix dans les festivals internationaux, confirmant la richesse créatrice d'un domaine inauguré chez nous par Henri Storck et où s'illustrèrent aussi Chantal Akerman, Mary Jimenex, Richard Olivier et Boris Lehman, entre autres. Mais les prix en question, indispensables à la diffusion de leurs

films, coûtent souvent cher aux cinéastes'incarner au tournage...

quand ils doivent financer voyage et lo- Face à un discours ambiant qui consis-
gement. Des éléments peu ou pas pris enterait à pointer la « tendance » à la récri-

« Si la culture tient en Belgique, c'est parce qu'il y a l'Onem... »

mination des acteurs culturels, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que les documentaristes font, filment et offrent des reflets du réel qui nourrissent l'ouverture, qui proposent du sens. Il y aurait bel et bien déficit démocratique compte, comme aussi et surtout le temps à ne pas les entendre quand ils expriment pris à préparer chaque film. L'un des réa-un mal-être économique, une absence lisateurs de l'enquête se compare ainsi à de reconnaissance, sans pour autant cé- « une machine à dossiers », dénonçant le der au découragement. Subsidier la cul- parcours du combattant consistant à rem- ture, la diffuser dans le cadre de missions plir des dossiers pour producteurs, dif- de service public, sont des actes dont fuseurs et pouvoirs publics (à en devenir peut s'honorer notre société. Car tout « subsidiologue » – un néologisme acca- n'est pas marchandise. Et la précarisation blant). Tant de papier, pour « avoir le film du travail progresse partout. Un bon et à l'avance » alors que la nature même du fort sujet pour un documentaire... ♦ documentaire, « matière vivante », est de(1) <http://bit.ly/2rQZfAe>